Réalisée sous l'égide de la Commission nationale de Protection de la Montagne

La Lettre du Milieu Montagnard

N° 27 – Décembre 2010

Le Congrès National de la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne du 22 et 23 janvier 2011 à CAEN sera un ECO CONGRES !

UNE MANIFESTATION EN ACCORD AVEC LES VALEURS DU CLUB ALPIN FRANÇAIS

En tant qu'alpinistes, randonneurs ou grimpeurs, les adhérents des clubs alpins réalisent également leurs activités dans le cadre du respect, de la connaissance et de la promotion de l'environnement.

Une manifestation qui rassemble 400 personnes venues de toute la France sur un site donné génère automatiquement des impacts sur l'environnement : production de déchets (le plus souvent en mélange), pollution liée au transport, consommations d'eau et d'énergie… A l'heure où chacun est appelé à faire preuve d'exemplarité dans ses comportements, **il a paru évident au CAF de Caen de proposer à la Fédération de prendre en compte l'aspect environnemental et le bilan carbone du congrès.**

Ce sera ainsi la première fois que la dimension écologique de l'événement sera prise en compte. Cela correspond à notre attachement à une pratique sportive respectueuse du patrimoine naturel et humain que la Fédération a développée au travers de la gestion des refuges, de la sensibilisation de ses adhérents, de l'écriture et de la ratification d'une charte montagne et de l'opération « Que la montagne est belle ».

Au delà de la diminution de l'impact de l'événement sur l'environnement, le congrès deviendra ainsi un moyen de sensibilisation des bénévoles autant que des congressistes.

Le guide des « éco-manifestations » réalisé en 2007 par la Région Poitou-Charentes et l'Ademe a inspiré largement l'écriture de notre cahier des charges : alimentation bio et locale, utilisation de consommables recyclables, hébergements à proximité et enfin modes de déplacement plus économes sont des éléments qui seront proposés.

DES CHOIX EN MATIERE DE COMMUNICATION POUR UN PREMIER NIVEAU D'ACTION TRES CONCRET :

L'un des premiers axes est de limiter le nombre et la taille des supports papiers et de limiter les aplats de couleur sur les supports papier.

UN TRANSPORT ECO-RESPONSABLE A PLUSIEURS NIVEAUX :

Lors d'une manifestation, le volet transport peut représenter 90% des émissions de CO2 dans l'atmosphère. A eux seuls, les déplacements des congressistes pèsent plus de 85% des émissions.

L'objectif est principalement de faire évoluer les pratiques individuelles en s'appuyant sur trois solutions : le covoiturage, les transports collectifs et la réduction des déplacements sur place.

DES CHOIX DE PRESTATAIRES BIEN SPECIFIQUES AFIN DE PRENDRE EN COMPTE L'EMPREINTE ECOLOGIQUE DES PRODUITS UTILISES :

L'organisateur de manifestations est également un acheteur. A ce titre, il peut orienter ses choix vers des produits ou des prestations qui intègrent des critères environnementaux et sociaux. Pour de nombreux achats, il est facile de s'appuyer sur des écolabels. A ne pas oublier non plus : la récupération.

UNE PRODUCTION DE DECHETS MAITRISEES :

La consommation de vaisselle jetable (assiettes, gobelets, couverts,…), le plus souvent produite à base de plastique, est particulièrement énergivore et peut représenter une part importante des déchets générés lors d'une manifestation. Des solutions alternatives existent pour réduire la quantité de déchets produits ou les valoriser et améliorer ainsi la propreté du site.

UN CONGRES DEVENU ESPACE DE SENSIBILISATION ET DE REFLEXION SUR NOTRE « ECO-RESPONSABILITE » :

Le Congrès peut être un espace de sensibilisation des participants à l'environnement. Le terme «participant » doit s'entendre au sens large, en incluant les bénévoles, les prestataires, le public, la presse et les partenaires.

C'est donc un effort important qui va être initié à Caen. Si la méthode est bonne, elle s'imposera en douceur dans les prochaines manifestations organisées par la FFCAM.

Et vive l'éco-congrès de la Fédération à Caen.

Jean-Pierre PICQUENOT, Président du Club de Caen

LE COVOITURAGE DANS NOS SORTIES

Les transports publics sont l'idéal pour nos déplacements courants vers nos montagnes préférées. Mais leur densité et leur fréquence sont inégales. Et ils sont chers, surtout pour la collectivité qui en finance entre 50 et 80 %, mais aussi pour l'usager qui n'a pas pris l'habitude de regarder la vérité des coûts.

Il faut reconnaître aussi que nos déplacements sportifs sont autant de transport de « marchandises » (dès qu'on a plus de 3,5 kg avec soi !) que de personnes. Dès lors les voitures, de préférences spacieuses, sont plus pratiques du point de vue « logistique ».

Ce n'est pas une raison pour qu'on se fasse des cadeaux entre compagnons de courses.

Si les participants à une sortie payent le juste prix, ils deviendront peut-être plus sensibles à l'intérêt des transports collectifs subventionnés.

Mais la facturation par le conducteur aux passagers doit aussi pouvoir se faire avec des chiffres ronds permettant d'éviter le rendu de monnaie.

Je propose donc aux cafistes un tarif simple, par tranches kilométriques, sur la base des tarifs fiscaux médians qui tiennent compte du coût complet des véhicules, y compris les frais cachés (pneu-neige, vignette autoroutière,….), soit en 2010 de 0,25 à 0,30 € le km pour une voiture occupée par 4 personnes. L'essentiel à mon avis est qu'il y ait une pratique relativement homogène dans les Clubs et qu'il n'y ait pas de groupes bon marché, à tort, et des chauffeurs réputés, à tort, chers.
Laurent Kammerer (CAF Mulhouse)

REEDITION DES « RECOMMANDATIONS » HIVER

Le dépliant « Recommandations pour la pratique de la montagne hivernale » vient d'être réédité avec un nouveau visuel. Il rappelle la vulnérabilité du milieu montagnard en hiver et donne quelques lignes de conduite pour éviter le dérangement de la faune.
Un exemplaire est envoyé aux clubs, n'hésitez pas à en commander au siège selon vos besoins. Vous pouvez aussi le télécharger sur notre site au http://www.ffcam.fr/nos-engagements.html

VELO/ALPINISME : UNE AUTRE FAÇON DE FAIRE DE LA MONTAGNE…

Comment découvrir un endroit, un pays, de la manière la plus écologique possible tout en prenant plaisir à pratiquer nos activités préférées ?
Pour répondre à cette question que de plus en plus de gens se posent (enfin je l'espère), cela fait maintenant deux étés (2009 dans les Pyrénées, 2010 en Suisse) que nous prenons l'option de partir en montagne (escalade, alpinisme, randonnée) tout en réalisant les liaisons entre sommets à vélo !
Au mois d'août 2010, nous avons réalisé un tour de Suisse (remontée du Valais depuis Genève et retour par les Alpes bernoises) dans le but de découvrir et de gravir plusieurs sommets suisses tout en assurant les liaisons à vélo sans aucune assistance (pas de voiture nous apportant nos sacs, nous portions toutes nos affaires…).

Le but est de montrer que l'on peut **associer moyens de transports doux, non polluants et sports de montagne.**
Malgré une météo assez défavorable, nous avons pu grimper au miroir d'Argentine (voies d'escalade de D à TD+), réaliser l'ascension du Zinalrothorn (traversée D-) et randonner au pied du terrible Eiger…
Voilà de manière simplifiée comment se déroule nos voyages pour donner envie à d'autres d'en réaliser :
_Départ en train de nos lieux de vie, vélo et bagages chargés dans les TER (transport des vélos gratuit en France)
_Pédalage jusqu'au dernier parking avant la marche d'approche de la course convoitée.
_Dépôt des vélos à des personnes accueillantes qui veulent bien les garder (partie critique…)
_Ascension
_Récupération des vélos et c'est reparti pour un nouveau tour
_Retour en train
Il faut noter que ce type de voyage possède de nombreux avantages : peu onéreux, découverte des lieux plus efficaces qu'une traversée en voiture, meilleur contact avec les locaux curieux de comprendre ce qui nous pousse à voyager ainsi.
Un des seuls inconvénients à mon sens est que pour réaliser de longues traversées, il est nécessaire de disposer de temps suffisant… Mais de plus petits voyages sont aisément réalisables sur quelques jours !
Notre blog : http://cyclogrimpistesensuisse.unblog.fr/

LA NOUVELLE CHARTE MONTAGNE DE LA FFCAM… plus qu'un simple toilettage

Lors de son Assemblée Générale de Grenoble fin janvier 2010, après une année de préparation confiée à la CNPM, la FFCAM adoptait une nouvelle mouture de la CHARTE MONTAGNE, en vigueur sous cet intitulé depuis 1994.
Remarquablement visionnaire à une époque où l'on parlait peu encore de protection de l'environnement, encore moins de changements climatiques, la Charte de 1994, bien que n'ayant rien perdu de sa pertinence 15 années plus tard, nécessitait une réécriture de certaines de ses préconisations, et une nouvelle présentation, ne fût-ce que pour tenir compte des évolutions constatées au cours de la période écoulée et anticiper sur celles à venir.

Ces évolutions relèvent non seulement des domaines climatiques et écologiques, suscitant de nouveaux comportements, mais aussi juridiques.
C'est ainsi que la nouvelle « Charte Montagne » recense les principales menaces sur le milieu et les dangers d'un développement non maîtrisé et développe toute une série de propositions concrètes, de l'urbanisme aux moyens de communication, en passant par les refuges, les équipements mécaniques ou encore les pratiques sportives….
La Charte constitue désormais l'un des socles de l'engagement de la FFCAM en faveur d'un développement respectueux de l'environnement.
Chacun de ses membres devient un acteur obligé de la préservation et de l'amélioration de l'environnement comme le stipule l'article 2 de la Charte Nationale de l'Environnement qui forme la première page de la plaquette, au graphisme modernisé.
La CHARTE MONTAGNE de la FFCAM peut être commandée au siège. Elle est téléchargeable sur le site FFCAM :
http://www.ffcam.fr/charte-de-la-montagne.html
JM Combette, vice-président de la CNPM

STRATEGIE CLIMAT DU CLUB ARC ALPIN

Le Club Arc Alpin (CAA) qui regroupe les clubs alpins des 7 pays participant à la Convention alpine* (Allemagne, Autriche, France, Italie, Liechtenstein, Slovénie et Suisse) et dont la FFCAM est membre, a adopté lors de son AG du 11/09/2010 à Munich la « Stratégie Climat » http://tinyurl.com/26flu3u.
Cette stratégie vise à la fois à inciter les clubs membres à prendre des mesures concrètes pour limiter l'impact potentiel de nos activités sportives sur le climat, notamment à réduire les émissions de CO2 provoquées par les déplacements vers nos lieux de pratique, et à s'adapter au changement climatique en améliorant la prévention des risques pesant sur les infrastructures nécessaires aux sports de montagne (sentiers, refuges) et en informant mieux les membres des clubs sur l'augmentation de ces risques naturels.
Nous rejoignons ici une préoccupation déjà énoncée dans la motion proposée par le club de Moutiers Haute Tarentaise et votée lors de l'AG de la FFCAM de Rivesaltes en janvier 2009.
* voir LMM n°14 – février 2008
Hélène DENIS